

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article496>



Un an après le discours de Cherbourg :

Le mauvais gag de la Force de frappe française

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : samedi 21 mars 2009

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

C'était tout juste il y a un an.

[Le 21 mars 2008](#), le président de la République, Nicolas Sarkozy, prononçait à Cherbourg, à l'occasion du baptême (sans mise à l'eau) du SNLE-NG "Le Terrible" (sous-marin nucléaire lanceur d'engins, de nouvelle génération), un discours où il annonçait à la fois la poursuite de l'effort de la France en faveur de sa force de frappe, et des gestes de sa part en faveur du désarmement. Il revenait aussi, quoique fort discrètement, à une conception des "intérêts vitaux" français -que cette "force de dissuasion" nucléaire est censée protéger- beaucoup plus proche de la stratégie traditionnelle gaullienne (où ces "intérêts vitaux", quoique jamais explicités, tendaient à se confondre avec la défense du territoire français) que de celle exposée le 19 janvier 2006 par Jacques Chirac dans son discours de l'Île Longue (d'après lequel la défense des "intérêts vitaux" français par l'arme nucléaire pouvait aller de l'attentat terroriste commandité par un Etat étranger jusqu'à la rupture de nos "approvisionnements stratégiques", en passant par la défense d'un Etat ami).

Un an plus tard, le Premier ministre britannique, responsable de l'autre force nucléaire d'Europe occidentale, vient de prononcer à Londres, mardi 17 mars, un [important discours](#) où il confirme la volonté de la Grande-Bretagne de s'engager activement dans un processus d'abolition des armes nucléaires. Volonté qu'il avait exprimée pour la première fois dans son discours du 21 janvier 2008 à Delhi et que le nouveau président des Etats-Unis, Barack Obama, partage désormais.

Peut-on penser que Nicolas Sarkozy s'est branché sur la même longueur d'onde ? Rien de moins sûr. Car une remarquable constance peut s'observer, depuis les [lettres qu'il nous a adressées en avril 2007](#) peu avant d'être élu, jusqu'à sa lettre du 5 décembre 2008 au secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon (où il était, certes, beaucoup question de désarmement nucléaire, mais pas de celui de la France), en passant par ses propos solennels du 21 mars 2008 à Cherbourg, qui méritent un sérieux décryptage.

Dans ce discours, le président de la République n'avait certainement pas annoncé la réduction "*d'un tiers de l'arsenal français*", [comme d'aucuns le disent](#), mais seulement **la réduction d'un tiers de sa "composante aéroportée"**. Celle-ci comprenait alors, pour autant qu'on sache, une soixantaine de missiles ASMP (Air-Sol à Moyenne Portée) réellement susceptibles d'être armés d'une tête nucléaire (il y a moins de têtes nucléaires que de missiles) et emportés par des avions *Mirage 2000N* ou *Super-Étendard* embarqués sur le porte-avions "Charles-de-Gaulle". Ces avions sont ou seront remplacés par des *Rafale*, dont certains "marinisés" pour pouvoir apponter sur le "Charles-de-Gaulle" ou son hypothétique "sistership", le 2e porte-avions (dit "l'Arlésienne").

Le nombre de têtes nucléaires françaises officiellement en service au moment où le président Sarkozy prononçait son discours de Cherbourg était de 348 : 1°) 3 lots de 96 têtes destinées à armer les 16 missiles embarqués à bord de 3 SNLE, à raison de 6 têtes par missile (il s'agit du missile M45, qui sera progressivement remplacé par le M51 à partir de 2010, en commençant par "le Terrible"), soit un total de 288 têtes TN75 d'une puissance unitaire de 100 kT ; et 2°) les 60 têtes nucléaires aéroportées TN81, d'une puissance de 300 kT chacune. Le président de la République a précisé dans son discours que la France ne disposait d'aucune autre arme nucléaire que celles alors "en service".

En remplaçant, selon toute probabilité, la soixantaine de missiles ASMP dotés d'une tête nucléaire par 40 missiles ASMP-A (version améliorée quant à sa portée et sa furtivité), la France réduira corrélativement le nombre de Têtes Nucléaires (elles-mêmes "améliorées") ; au total, le nombre de têtes nucléaires devrait donc passer de 348 à 328, soit une réduction de... 5,7 % et non pas 30 %, comme l'article auquel nous nous référons ci-dessus pourrait le laisser croire.

De plus, cette réduction de 30 % de sa "composante aéroportée" ne pourra faire passer, à elle seule, la France à

"moins de 300 têtes nucléaires". Sauf à avoir délibérément exagéré la réduction du nombre de têtes nucléaires, le président de la République se serait donc trompé ou aurait été induit en erreur. Mais cette discordance des chiffres peut trouver une autre explication, beaucoup plus plausible mais impossible à révéler sans ouvrir une brèche dans le "secret défense" : la réduction globale d'une cinquantaine de têtes nucléaires pourrait être atteinte *in fine* par une réduction simultanée du nombre de TN placées sur certains missiles embarqués à bord des SNLE - que l'on pourrait appeler "missiles d'avertissement".

En effet, 6 têtes nucléaires TN75 valant chacune 100 kT (7 à 8 fois Hiroshima) sont non seulement inutiles mais même complètement inappropriées pour délivrer un "ultime avertissement". Gageons donc que chacun des 3 lots de 16 missiles (M45 puis M51) embarqués sur les SNLE à partir de l'entrée en service du "Terrible" (prévue pour 2010) comprendra au moins (et sans doute pas plus de) 2 "missiles d'avertissement" armés chacun d'une seule tête nucléaire (sans doute accompagnée de plusieurs "leurres", c'est-à-dire de têtes nucléaires sans charge explosive), soit 10 TN de moins et un total de 86 TN par SNLE. Résultat de cette double réduction ("composante aéroportée" + "composante océanique") : $348 - 20 - (3 \times 10) = 298$. Ou encore : $40 + (3 \times 86) = 298 =$ "moins de 300 têtes nucléaires". C.Q.F.D.

Réduire à 1 au lieu de 6 le nombre de têtes emportées par certains missiles, c'était déjà le type d'"adaptation" de "notre outil de dissuasion" que Jacques Chirac nous laissait deviner dans son discours de l'Île Longue, le 19 janvier 2006. Il y a donc fort à parier que c'est déjà le cas, ou que cela ne saurait tarder. Avis à nos ennemis pas encore désignés...

On notera toutefois qu'une seule bombe nucléaire, qu'elle soit 10 à 12 fois (TN71) ou 7 à 8 fois (TN75) plus puissante que celle d'Hiroshima, n'est pas davantage adaptée à la délivrance d'un simple "avertissement".

C'est ce que nous objections dès le 20 janvier 2006, au lendemain du discours de Jacques Chirac à l'Île Longue :
« *Ainsi, une seule arme nucléaire française utilisée contre "les centres de pouvoir" -généralement situés dans la capitale- de chefs d'Etat présumés complices d'une attaque terroriste contre la France fera inéluctablement des centaines de milliers ou des millions de morts. Voilà le "coût démesuré qu'auraient leurs actes, pour eux-mêmes et pour leurs Etats". Et pour leur population, dont le chef de l'Etat (le nôtre) se garde de parler... Voilà ce qu'il appelle "la flexibilité et la réactivité de nos forces stratégiques". "Le choix ne sera pas entre l'inaction et l'anéantissement", dit-il encore. C'est faux : le choix sera seulement entre l'anéantissement d'une partie de la population du pays ainsi placé sur l'axe du Mal, et l'anéantissement de la totalité de sa population. »*

La réponse improvisée et rendue publique par le cabinet de Mme Alliot Marie, alors ministre de la défense, n'a pas tardé à venir. Pour rendre quand même plausible l'emploi d'une grosse bombe atomique en guise d'avertissement, on la fera exploser au-dessus de l'ennemi désigné, certes, mais en haute altitude afin de limiter ses effets destructeurs à des effets électromagnétiques... Comme on voit, dans la stratégie française, tout bricolage est bon, pourvu qu'il permette de conserver par-devers nous nos armes nucléaires.

Reste que disposer de 3 lots de missiles et de têtes nucléaires pour 4 sous-marins implique à première vue de transférer au moins un lot complet d'un sous-marin à l'autre. Ce qui en immobilise deux pendant l'opération. A ce moment, sur quatre sous-marins, il n'en reste plus que 2 qui soient simultanément opérationnels. Mais comme ils doivent se relayer en mission à la mer (une mission dure généralement 10 semaines), il n'y en a plus qu'un seul qui soit réellement disponible en permanence - à condition de travailler "à flux tendu" (le 4e SNLE, une fois chargé des armes du 3e, vient prendre le relais du 1er avant que le 2e ne rentre à l'Île Longue pour y transférer ses armes sur le 3e, et ainsi de suite). Mais si, par malheur, celui qui est en veille subit un accident (par exemple à la suite d'une [rencontre fortuite et malheureuse avec un sous-marin britannique](#), comme en février 2009...) qui l'oblige à interrompre sa mission avant terme et peut-être même avant d'avoir été remplacé à la mer, il n'y a plus du tout de sous-marin pour assurer la "veille stratégique" : et voilà la France privée de "Force Océanique Stratégique" et

incapable de répliquer depuis le fond des mers à une attaque contre ses "intérêts vitaux". Dans ce cas de figure, 4 SNLE + 3 lots de 16 missiles = 0 tête nucléaire océanique prête à partir. $4 + 48 = 0$, drôle d'arithmétique - et coûteuses cacahuètes.

Heureusement, en pareille occurrence, pour délivrer "l'ultime avertissement" il reste au moins l'une de nos têtes nucléaires aéroportées... dont on n'est pas du tout sûr qu'elle parvienne à destination : nul ne sait si l'avion et le missile porteurs ne seront pas interceptés et abattus auparavant. La chose est d'autant plus aléatoire que personne ne peut dire si le Super-Étendard ou le Rafale Marine qui devrait délivrer l'ASMP ou l'ASMP-A à son destinataire désigné sera à même de décoller de son porte-avions : il se pourrait que celui-ci soit immobilisé à Toulon pour y réparer l'une des nombreuses avaries dont le *Charles-de-Gaulle* a le secret. C'est actuellement le cas : comble de malchance, en ce mois de mars 2009, le *Charles-de-Gaulle* a dû revenir en catastrophe à son port d'attache pour plusieurs mois, au moment même où le SNLE-NG "*Le Triomphant*" restait immobilisé, lui aussi pour plusieurs mois, après s'être frotté de trop près au "*HMS Vanguard*".

Dans ce cas de figure inédit, il ne reste plus que les Mirage 2000 pour veiller sur nos "intérêts vitaux". On leur souhaite bonne chance. Plusieurs d'entre eux se sont déjà crashés à l'exercice.

Pour revenir à la répartition de nos têtes nucléaires sous-marines, il existe une autre hypothèse, dont le [Nouvel Observateur](#) se faisait l'écho au lendemain du discours de Cherbourg : lorsque les SNLE-NG seront quatre (après la mise en service du "*Terrible*" de nouvelle génération, prévue pour 2010), les têtes nucléaires seraient équitablement réparties entre eux, à raison de 64 par SNLE et seulement 4 par missile (soit 256 TN75, à quoi s'ajouteraient les 40 têtes aéroportées pour aboutir à 296 têtes nucléaires).

En fait, bien que cela ne soit jamais dit nulle part, il n'y aura, et pendant fort longtemps, que 3 SNLE-NG en service effectif. Ils ne nécessiteront par conséquent que 3 lots de missiles. Il est prévu en effet que les 3 SNLE-NG actuellement en service (ou du moins existants...) : le Triomphant, le Téméraire et le Vigilant, soient, comme le futur Terrible, progressivement équipés de M51. Il faudra donc que chacun, à tour de rôle, passe en cale sèche pour les lourdes adaptations que cela implique (le M51 est plus grand que le M45). Autrement dit, 4 SNLE facturés = 3 disponibles. Voilà qui résout l'énigme de 3 lots de missiles pour 4 SNLE. Et qui rend d'autant plus probable notre première hypothèse, celle de 3 lots de 86 têtes (le chiffre qui nous rapproche le plus du plafond global de 300 têtes).

Dans le cadre de cette hypothèse, d'autres formules de répartition que celle de 14 missiles "MIRV" à 6 têtes et 2 "missiles d'avertissement" sont théoriquement possibles.

Ainsi, avec à bord de chaque SNLE un seul "missile d'avertissement" doté d'une tête, les 85 têtes restantes pourraient être réparties de trois façons : 5 missiles dotés de 5 têtes, et 10 dotés de 6 têtes ; ou bien 1 missile doté de 5 têtes, 2 de 4 têtes, et 12 de 6 têtes ; ou bien 1 doté de 3 têtes, 1 de 4 têtes et 13 de 6 têtes. Mais ces formules ne présentent aucun intérêt : il inutile d'avoir quelques missiles dotés de 3, 4 ou 5 têtes, donc inaptes à délivrer "l'ultime avertissement" mais privés de leur potentiel de destruction maximum, alors que l'étape qui devra suivre "l'avertissement" (si celui-ci n'est pas entendu, ou s'il a provoqué une contre-attaque atomique contre nos "intérêts vitaux"...) sera celle des destructions massives de cités ou de centres ennemis.

De plus, on ne peut définir à l'avance le nombre des têtes nucléaires à bord de chaque missile en se référant au nombre et au positionnement des objectifs qui leur seront fixés, puisqu'on n'a pour le moment ni ennemi désigné ni missiles "ciblés" (c'est en tout cas la thèse officielle de la France).

En revanche, il est très utile de disposer d'au moins deux "missiles d'avertissement" (mais pas plus : un troisième

ferait chuter de 15 le nombre global des têtes emportées par les SNLE) pour rattraper un échec éventuel du premier tir - ou délivrer un 2e "avertissement", soit au même ennemi, soit à un autre.

On peut conclure de tout cela :

- ▶ 1. que notre flotte de SNLE, bien qu'elle doive accueillir en 2010 une quatrième unité, ne comprendra que 3 SNLE-NG en service actif, jusqu'à un horizon indéterminé qui dépendra de l'avancement des travaux d'adaptation au M51 de chaque SNLE-NG existant ;
- ▶ 2. qu'au-delà de cet horizon, la France affrontera un problème quasiment insoluble : avoir un SNLE de trop (car ce lanceur d'engins n'aura pas d'engins à lancer) ; ou transborder les têtes d'un sous-marin à l'autre, ce qui réduira à 2 le nombre des sous-marins opérationnels (hypothèse 1) ; ou les partager entre les 4 sous-marins, donc réduire la puissance de feu de chaque missile et de chaque sous-marin (hypothèse 2) ; ou envoyer le tout à la casse, sous la contrainte de la communauté internationale qui, pendant ce temps-là, aura progressé malgré la France vers l'abolition des arsenaux nucléaires ;
- ▶ 3. que, de toute façon, 3 SNLE en service = 1 en veille permanente, ou 2 dans le meilleur des cas, ou zéro dans le pire (accidents, avaries, appendicite du commandant de bord et dépression de son second) ;
- ▶ 4. que chacun d'eux aura à son bord, selon toute vraisemblance, 86 têtes nucléaires (TN75 - ou TNO si ce programme n'est pas déjà définitivement résilié), au lieu des 96 têtes initialement prévues ;
- ▶ 5. que ces 86 têtes nucléaires seront réparties sur 16 missiles, à raison de 6 têtes par missile, sauf deux équipés d'une seule ;
- ▶ 6. que c'est probablement déjà le cas ;
- ▶ 7. que si un citoyen français extérieur à l'armée, la marine, la diplomatie et la classe dirigeante françaises, peut parvenir à cette conclusion par un simple raisonnement logique, il est probable que les analystes stipendiés par des puissances étrangères ont pu y parvenir de leur côté. Ce qui ferait, si la conclusion est exacte, de ce "secret défense" un secret de Polichinelle.

Quoi qu'il en soit, le vertueux "effort de désarmement" que la France met en avant correspond en fait à un impératif financier. Il serait bien trop onéreux de remplacer les *Mirage* et les *Super-Etendard* actuels par autant de *Rafale* : cet avion coûte si cher que Dassault et la France n'ont pas réussi à en vendre un seul exemplaire à l'étranger. Dans son discours du 21 mars 2008, Nicolas Sarkozy garantissait aux militaires que le budget de la défense ne serait pas réduit en part de P.I.B., mais il soulignait aussi qu'il allait falloir opérer des choix douloureux au sein des programmes d'équipement adoptés jusque-là : leur réalisation complète aurait impliqué une augmentation annuelle de 6 milliards d'Euros, soit "40 % du budget annuel d'équipement des armées". Ce qui représentait "un mur".

De cette sagace observation présidentielle, on peut déduire que **le budget d'équipement des armées est de 15 milliards d'Euros par an (100 milliards de francs). Les dépenses d'équipement de la seule force de frappe (hors coûts de fonctionnement et d'entretien) représentent quant à elles, selon le président de la République, "la moitié du budget de la Justice ou encore, la moitié du budget du ministère des Transports"**. Oui, vraiment, nos cacahuètes nous coûtent bonbon.

La réduction à 40 du nombre des nouveaux missiles ASMP-A va dans le même sens, celui du réalisme comptable. Celle du nombre de têtes nucléaires aussi, dans la mesure où elle permet des économies de maintenance non négligeables, tout en préservant la "stricte suffisance".

En effet, avec une charge explosive équivalant, pour le moins, à 46 800 000 tonnes de TNT, les 348 têtes nucléaires en service en 2008, et peut-être encore aujourd'hui, pourraient faire, à l'aune de la bombe d'Hiroshima, entre 700 et 900 millions de morts. En réduisant d'une cinquantaine le nombre de ses têtes nucléaires, la France, qui a toujours su faire de nécessité vertu et excellé dans l'art de présenter ses décisions sous un jour avantageux, ne pourra plus tuer, au nom de la défense de ses "intérêts vitaux" et, accessoirement, de la défense des droits de l'homme, que 5 à 600 millions d'"individus". A peine la moitié des Chinois ou la moitié des Indiens, mais tout de même la totalité des Russes et des Américains réunis (les Iraniens, inutile d'en parler, ils y passeraient tous). Dix fois plus, tout de même,

que ce dont rêvait Charles de Gaulle. Cela devrait suffire. Nicolas Sarkozy a maintes fois souligné son attachement à la "stricte suffisance".

Quant à renoncer un jour ou l'autre à sa "force de dissuasion", au terme d'un processus d'abolition des armes nucléaires où elle pourrait s'asseoir dès à présent à la table de négociation, **il n'en est pas question**. La réelle divergence de vues entre la Grande-Bretagne et la France, qui se laissait deviner dès janvier 2008 avec le discours de Gordon Brown à Delhi, tend à se confirmer. Et ce n'est pas la nouvelle orientation donnée par Barack Obama à la politique nucléaire des Etats-Unis qui risque de la réduire.

Qu'on se le dise (surtout à l'Elysée !) : tôt ou tard - à plus forte raison après avoir réintégré le commandement unifié de l'OTAN - la France devra opérer une révision déchirante de sa position. Sauf bien sûr si la tension entre la Russie et les Etats-Unis à propos du bouclier anti-missile d'Europe centrale et de l'expansion de l'OTAN à l'Est ne se résolvait pas et devait entraîner une nouvelle course aux armements, laquelle renverrait aux calendes grecques la mise en oeuvre de l'article VI du TNP. Le seul espoir de survie de la force de dissuasion française, c'est donc un regain de tension internationale. Objectivement, Nicolas Sarkozy n'est pas, sur ce point, l'allié, mais l'ennemi de la nouvelle administration américaine. Sans parler de la paix et de la détente internationale.

En revanche, il devrait pouvoir s'entendre avec Gordon Brown sur le nucléaire civil, puisque tous deux croient aux bienfaits de l'"*Atome pour la paix*" et à notre capacité à le répandre partout tout en le contrôlant toujours. M. Gordon Brown nous promet pour l'été une feuille de route pour aller vers un monde sans armes nucléaires, mais avec beaucoup de centrales nucléaires. [Un pur non-sens](#). On attend avec curiosité cet oxymore radioactif.

Jean-Marie Matagne

► contact@acdn.net

ÔACDN, mars 2009, www.acdn.net